



POUR REMPLIR ET SOUMETTRE LE FORMULAIRE:
Télécharger et complétez le formulaire. **ENREGISTREZ**
le document sur votre ordinateur (**c'est important**) et
courriel à emarsden@canasa.org.

Assemblée générale annuelle Mercredi 14 juin 2023 Formulaire de procuration

Conformément aux règlements administratifs de la CANASA, le membre peut nommer un représentant s'il n'est pas en mesure de participer à l'assemblée générale annuelle en personne.

Section 9.4 – Représentants

Le vote par procuration sera autorisé au cours de l'assemblée générale annuelle et des réunions générales spéciales lorsqu'un avis écrit est fourni avant la tenue de la réunion. Le représentant doit nommer un autre membre à titre de mandataire.

Je (nom) _____ de (compagnie) _____
étant membre votant en règle de l'Association canadienne de la sécurité, nomme par la présente la
personne suivante à titre de mandataire à l'Assemblée générale annuelle qui doit avoir lieu à
17 h 10, heure du Pacifique le mercredi 14 juin 2023 (cocher une case) :

_____, _____ ou à son défaut;
(nom du mandataire) (compagnie membre)

Gordon Hebb, président national sortant

Signature

Date

Tous les membres sont encouragés à participer au processus démocratique en assistant à l'assemblée générale annuelle ou en désignant un mandataire pour voter en leur nom.

Si vous n'êtes pas en mesure d'assister à l'Assemblée générale annuelle, veuillez-vous conformer à la section 9.4 du règlement administratif national de la CANASA, et assurez-vous de retourner ce formulaire de procuration à la CANASA au plus tard le 24 mai 2023 à 17 h, HNE, par courriel à emarsden@canasa.org.

